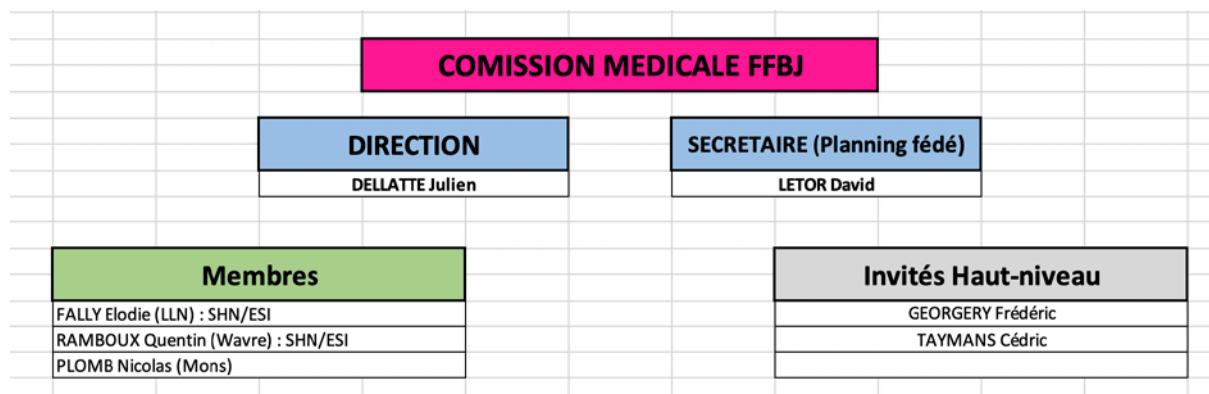


Rapport d'activité cellule médicale 2022

1. Modifications mineures de la commission médicale



- Font partie de cette commission actuellement : Dellatte Julien (médecin), Letor David (kiné), Fally Elodie (kiné), Ramboux Quentin (kiné).
- Nouveaux membres : Nicolas Plomb (kiné)
- Critères pour y faire partie :
 1. Investissement 30-40h/an bénévolement : projet, organisation de la cellule médicale, participation aux réunions
 2. Participer à 75-80% des réunions de la CM
 3. Expérience dans le monde du judo

2. Premières statistiques à présenter en lien avec le fichier de recensement des blessures lors des compétitions de judo en Belgique.

Malheureusement, très peu de compétitions à cause du Covid, pas grand-chose de récolté.

3. Importance d'avoir son médecin spécialisé dans le sport pour les judokas de club.

Nous avons remarqué lors des compétitions nationales que de nombreux jeunes judokas n'avaient pas de médecin du sport à aller voir lorsqu'ils étaient blessés. Nous insistons sur l'importance d'avoir connaissance de quelques médecins du sport par région, et d'éviter un suivi en médecine générale en cas de blessure sérieuse.

4. Établissement d'un « règlement médical » pour les compétitions

Ce document sera remis à chaque nouveaux médecins et kinés supervisant une compétition de judo. Ils y trouveront : règles du judo, liste du matériel minimum à avoir, consignes pour utilisation minerve, consignes concernant le remplissage du répertoire de blessure.

5. Redéfinition du rôle de la commission médicale

- Veiller à la bonne organisation médicale des compétitions.
- Disponibilité pour soigner les judokas blessés.
- Informer/éduquer ? Oui mais :
 - Vidéos : Difficultés en terme de temps, doute sur l'utilité
 - => proposition d'un colloque 1x/an sur un sujet bien précis => présentation sur diapo, en live, séance question/réponse.